

La CGT milite pour des congés décents et dénonce le recul des conditions de travail.

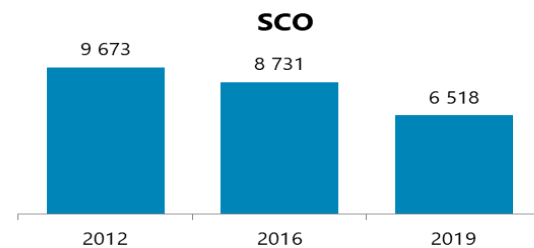
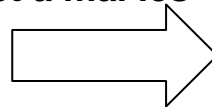
Les demandes de décalage des congés, le morcellement des congés, et le fait que les salarié-es ne puissent plus poser leur congés librement en plein milieu de semaine sont des atteintes au droit des congés.



La CGT a récemment demandé à la Direction de ne pas pénaliser doublement les salarié-es. En effet en raison du décalage demandé pour les besoins du service, le calcul des points peut se trouver en plus défavorable.

Où est l'équilibre vie privée-vie professionnelle si les modifications sont toujours favorables à la Direction.

La CGT affirme, c'est la baisse drastique des effectifs dans les services clients qui met à mal les congés des salarié-es. La preuve



La CGT récemment questionnée sur la pertinence de garder ou pas le système des congés à points pour les salarié-es FRONT HOME a répondu :

- les salarié-es doivent être informé-es de cette réflexion
- les salarié-es doivent remonter leurs souhaits.

La CGT a refusé de choisir à la place des salarié-es et a interpellé la Direction sur le recul des conditions d'attribution des congés.



La CGT milite pour une reconnaissance de chacun-e

ARCQ est la réponse de la Direction Orange aux attentes de reconnaissance accrue des salarié-es exprimée dans l'enquête triennale sur le stress et le baromètre social.

Les salarié-es « Expert » hier sont positionné-es « Avancé » aujourd'hui et laisse le plus grand nombre en « Opérationnel ». Un autre effet de cet accord : les fonctionnaires sont discriminés, en effet les augmentations se font sur le complément salarial qui lui ne compte pas dans le calcul de la retraite ! Le budget promotion n'augmente pas. Selon la Direction, chaque salarié-e doit être acteur de sa montée en compétence, de son plan de formation, de son plan de développement. Après des échanges avec des conseiller-es la CGT s'interroge sur la communication faite aux salarié-es sur le sujet et sur la réelle volonté de la Direction de mettre en place des plans d'action.

La CGT s'est longtemps battue pour que les parents de jeunes enfants puissent avoir leur mercredis pour ceux qui le souhaitent, la règle d'un mercredi sur deux étant systématiquement imposée aux salarié-es de Rennes. La CGT a été reçue en audience. Pour faire suite à cette audience un groupe de travail a été mis en place, composé des délégués syndicaux et des membres de la direction. Le sondage issu de ce groupe et analysé a permis d'établir une règle uniforme sur tout le SCOO et le changement de jour de temps partiel. A ce jour 4 personnes ont bénéficié de cette nouvelle règle.

La CGT est à vos côtés pour toutes les questions inhérentes aux conditions de travail. Elle est présente dans la commission SECAFI du CHSCT (enquête triennale sur le stress) qui a mis en évidence : la complexité accrue du travail, le contexte des nombreux départs et la baisse des effectifs sont des sources d'inquiétude. Ces indicateurs sont moins bons qu'en 2009.



La CGT à vos côtés pour construire demain !!

Pour que mon travail compte,
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019

